



Le Secrétaire Général

Madame Christine Boutin
Présidente
Parti Chrétien Démocrate
38, rue de Berri
75008 Paris

Paris, le 25 septembre 2012

Madame la Présidente,

Chère Christine

Alors que la France fait face à une situation très préoccupante et que notre famille politique incarne désormais l'opposition au pouvoir socialiste, il est plus que jamais essentiel que les différentes sensibilités de la droite et du centre travaillent ensemble pour éviter l'irréparable et préparer l'alternance. La démocratie chrétienne joue un rôle très important dans la vie politique française et je considère que nous ne pouvons nous passer ni de son héritage, ni de sa contribution. C'est pourquoi, j'ai plaisir à vous confirmer notre intention de maintenir pour le Parti Chrétien Démocrate le statut de « personne morale associée » de l'UMP et de favoriser la poursuite de la réflexion et de l'action politique commune engagées entre nos deux mouvements. Les engagements de nos formations respectives donneront lieu à la signature d'un protocole d'accord qui définira les termes, conditions et modalités de cette association.

En contrepartie des droits qui lui seront conférés (participation aux instances de l'UMP, aide logistique, subvention financière et/ou droit de tirage, actions et communications communes, formations et préparation/participation aux échéances électorales futures), j'ai bien noté que le PCD s'engage à respecter les principes posés par les statuts de l'UMP.

Je suis heureux de vous confirmer que votre parti pourra continuer de bénéficier de 25 sièges de conseillers nationaux au sein du Conseil National de l'UMP.

Je vous confirme également que l'UMP s'engage à fournir au PCD des moyens de fonctionnement qui pourront prendre la forme de subvention ou de droit de tirage (c'est-à-dire tout apport ou contribution prise directement en charge pour le compte du PCD) et qui feront l'objet d'un accord négocié annuellement.

Je souhaite que ces éléments d'information puissent être de nature à vous éclairer sur notre volonté d'établir, dans la durée, un partenariat solide entre nos deux formations politiques et vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments fidèles et amicaux.

Amicalement,

Jean-François COPÉ